

Où puis-je recharger la carte de mon compteur à budget ?

Notre réponse

Vous pouvez recharger la carte de votre compteur à budget par carte bancaire :

- dans les bureaux d'accueil du **gestionnaire de réseau de distribution (GRD)**;
- dans certains **CPAS** (contactez le CPAS de votre commune pour savoir s'il dispose d'une borne de rechargement);
- auprès de certains **commerçants** équipés de terminaux bancaires (ex : Night&Day, Sun7, etc.);
- via certaines **bornes** (Xenteo, Pilar) mises à disposition dans quelques communes (Tournai, Ath, Verviers, Tamines).

Certains gestionnaires de réseau de distribution permettent également recharger votre carte en payant en **monnaie**, dans les **bureaux de poste**. Vous y payez le montant que vous désirez recharger sur votre carte, et ce montant est généralement **majoré de frais postaux**. Ensuite, vous devez **vous rendre dans le bureau du Gestionnaire de réseau de distribution qui procèdera au chargement** du montant sur votre carte.

Renseignez-vous auprès de votre gestionnaire de réseau distribution pour savoir s'il prévoit cette possibilité.

Bon à savoir ! Pour savoir chez quel commerçant proche de votre domicile vous pouvez recharger votre carte, voyez notamment le site de votre GRD, ou prenez contact avec lui : ORES, RESA, AIEG, REW, AIESH.

Pour savoir qui est votre gestionnaire de réseau de distribution, rendez-vous sur le site de la CWAPE

Références légales

Documents type

Date de mise à jour: Lundi 07/08/23